



366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Tél. : 819 296-3795
Télec. : 819 296-3542
Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
Site Internet : www.yamachiche.ca



BULLETIN MUNICIPAL



Pour toute **urgence** en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, vous pouvez joindre l'employé de garde au numéro suivant :

819 296-3795, poste 3648

CECI ÉTAIT UN CANULAR!

Nous désirons informer la population que l'avis de promulgation concernant le déménagement du pavillon Achille-Trahan qui a été publié sur le site Facebook « Tu sais que tu viens d'Yamachiche », en date du 1^{er} avril 2017, est un canular.

Aucune information donnée sur cet avis n'est véridique et nous vous demandons de ne pas en tenir compte.

Toute information donnée par votre Municipalité doit être publiée par les personnes autorisées à le faire seulement.

Nous vous remercions de votre collaboration.

AVIS PUBLICS

Est par les présentes, donnés par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2016

(Selon les articles 176.1 et 176.2 du Code municipal)

Le rapport financier de la Municipalité d'Yamachiche pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016 est complété et sera déposé lors d'une séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le **mardi 18 avril 2017** à 20 h, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 366, rue Sainte-Anne, Yamachiche.

DONNÉ À YAMACHICHE, CE 7^e JOUR D'AVRIL 2017

Linda Lafrenière
Directrice générale

DÉROGATION MINEURE

Lors de l'assemblée publique du lundi 1^{er} mai 2017, le conseil municipal entend statuer sur la demande de dérogation mineure concernant la construction d'un garage résidentiel de la résidence sise au 1661, route Sainte-Anne Est à Yamachiche,

Tout intéressé peut se faire entendre lors de l'assemblée publique de consultation, le lundi 1^{er} mai 2017 à 19 h 55.

DONNÉ À YAMACHICHE, CE 12^e JOUR D'AVRIL 2017

Linda Lafrenière
Directrice générale

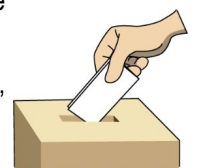
PERSONNEL ÉLECTORAL

Vous avez de l'expérience, la Municipalité d'Yamachiche a besoin de vous pour les élections municipales qui se tiendront le 5 novembre 2017.

Les personnes qui désirent donner leur nom pour ces postes tels que : scrutateur, préposé à l'information et au maintien de l'ordre et membre d'une table de vérification de l'identité de l'électeur, doivent faire parvenir leur candidature par courriel à l'adresse dg@yamachiche.ca, à l'attention de Mme Linda Lafrenière, présidente d'élections. Assurez-vous de répondre aux conditions prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Ces postes sont rémunérés et un relevé d'emploi sera transmis.

En vertu de l'article 69 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, « Est inhabile à exercer la fonction de membre du personnel électoral de toute municipalité la personne déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse au sens de l'article 645, de la Loi sur les élections scolaires (chapitre E-2.3) ou de la Loi électorale (chapitre E-3.3) ».

La Municipalité est souscrite à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.



Cette page est dédiée au nouveau comité de développement durable de la Municipalité, texte de Mme Cindy Provencher.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : QU'EST-CE QUE C'EST?

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les générations futures à répondre aux leurs ».

Trois sphères doivent être prises en compte dans le développement durable, les sphères sociale, environnementale et économique. Ainsi, on doit maintenir l'intégrité de l'environnement, assurer l'équité sociale et viser l'efficacité économique lors du montage des projets, de l'élaboration de planifications stratégiques et de l'organisation d'événements, par exemple.

Au quotidien, concrètement, c'est acheter local et biologique lorsque c'est possible, réduire les emballages, utiliser des produits d'entretien qui respectent l'environnement, utiliser le transport actif ou en commun, faire du compost, jardiner, etc. Tous des petits gestes qui font une différence sur l'environnement, la société et votre portefeuille!



Un comité de développement durable a été créé à Yamachiche afin de consolider les actions qui sont déjà en place et de développer de nouveaux projets qui touchent l'environnement et le développement durable. Vous avez des idées? N'hésitez pas à contacter la Municipalité pour obtenir nos coordonnées. Au plaisir de vous rencontrer lors du marché durable le 27 mai prochain dans la cour du presbytère d'Yamachiche!

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Le compostage des matières organiques est aussi ancien que l'agriculture, c'est une pratique qui permet de retourner à la terre ce qu'elle nous a donné en nourriture ou en plantes ornementales par le travail des producteurs agricoles, des jardiniers et des horticulteurs.

Les matières organiques représentent presque 40 % des déchets en poids dans votre poubelle, et leurs caractères inoffensifs se transforment en problèmes majeurs au lieu d'enfouissement. En se décomposant sans oxygène dans le lieu d'enfouissement technique, elles produisent des biogaz, dont du gaz naturel, qui est un gaz 21 fois plus efficace comme gaz à effet de serre que le gaz carbonique (CO²). Le liquide qui se dégage de cette décomposition anaérobie dégrade les matières comme le plastique et les métaux en produisant un lixiviat très toxique. Même si le gaz naturel est récupéré en partie, et que le lixiviat est traité, leur récupération n'est pas parfaite et les coûts pour ce faire sont majeurs. Le compostage, lui, se fait en présence d'oxygène (aérobie), il libère du gaz carbonique (CO²) qui retourne dans le cycle naturel du carbone, et il n'y a aucun effet sur le réchauffement climatique.



Le compostage domestique, c'est-à-dire dans votre cour, est la manière la plus écologique qui soit de traiter les restes de table et les résidus verts. Pas besoin de camion qui transporte les matières, pas besoin de machinerie qui retourne les andains et pas besoin de camion qui rapporte le compost.

Venez nous rencontrer au kiosque sur le compostage domestique pour de l'information le 27 mai 2017. Nous serons sur place pour répondre à toutes vos questions sur l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique. Le comité de développement durable, en collaboration avec la Municipalité, fera tirer deux composteurs domestiques, d'une valeur de 50 \$, parmi ceux qui viendront nous rencontrer.

NOUVEAU CETTE ANNÉE! DISTRIBUTION DES ARBRES PAR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE 27 MAI 2017. UNE JOURNÉE À NE PAS MANQUER!



Le Marché public Yamachiche, qui vous permet de faire l'achat de produits locaux, sera de retour cette année pour une septième saison, tous les samedis de 10 h à 15 h, du 17 juin au 26 août, devant le magnifique presbytère d'Yamachiche. Venez rencontrer les producteurs, les transformateurs et les artisans locaux. Le Marché public Yamachiche est le meilleur endroit pour garder le contact avec ceux qui produisent votre nourriture et participer ainsi à un développement durable de notre communauté.

Votre comité de développement durable, en collaboration avec la Municipalité et le Marché public Yamachiche, vous invite à la distribution d'arbres le **samedi 27 mai 2017 de 10 h à 15 h**. Sur place, plusieurs kiosques traitant de différents aspects du développement durable, un conte de la bibliothèque, un échange de vivaces et des producteurs du Marché public pour vous donner un avant-goût de la saison qui s'en vient.



Le Défi santé, c'est quoi? C'est le **rendez-vous annuel** qui vous invite à mettre votre santé en priorité. Le Service des loisirs d'Yamachiche désire vous aider à relever votre défi en vous offrant différentes activités. Participez en famille ou entre amis! **C'est gratuit!**



Vendredi 21 avril

Badminton (pour tous)

19 h à 21 h

Gymnase de l'école OJD



Samedi 29 avril

Atelier main à main (pour tous)

Mouvements combinés d'acrobaties et de figures statiques où deux personnes (un porteur et un voltigeur) se tiennent avec la force et l'équilibre du corps. Une discipline en duo qui demande de rester dans le moment présent.

10 h 45 à 11 h 45

Gymnase de l'école OJD



Lundi 24 avril

Vie active (50 ans et +)

14 h à 15 h

Sous-sol de l'église d'Yamachiche



Dimanche 30 avril

Circuit bambino (atelier PARENT-ENFANT OU INTERGÉNÉRATIONNEL)

9 h à 9 h 45 : 18 mois à 2 ans et demi

10 h à 10 h 45 : 3 à 5 ans

Gymnase de l'école OJD



Voici le moment de bouger et de vous amuser avec votre enfant tout en développant sa motricité globale, sa force, son agilité et son épanouissement.

PiYo (6 à 12 ans - atelier PARENT-ENFANT OU INTERGÉNÉRATIONNEL)

11 h à 11 h 45

Gymnase de l'école OJD



Nouveauté inspirée des mouvements du Pilates et du yoga. Partagez avec votre enfant cette nouvelle façon de s'entraîner avec le poids de votre corps, effectuez des mouvements continus ciblés et rythmés afin de renforcer chaque muscle de votre corps.

Samedi 6 mai

Parkrun, Saint-Paulin (pour tous)

Course de 5 km, c'est vous contre la montre!

9 h

Centre multiservice Réal-U-Guimond
(3051, rue Bergeron, Saint-Paulin)

Inscrivez-vous dès maintenant :

www.parkrun.ca/saintpaulin



* Pour les jeunes qui désirent participer aux activités, la présence du parent est obligatoire.

INFORMATION : 819 296-3795, poste 3605

vdesaulniers@yamachiche.ca

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Nous tenons à vous rappeler que la **date limite** pour enlever votre abri d'auto temporaire est le **30 avril**.

La toile ainsi que la structure doivent être démontées à cette date, car la Municipalité pourrait émettre des contraventions aux personnes qui n'auront pas respecté la réglementation municipale.



Nous comptons sur votre collaboration.

HEY LES ADOS!

À compter de vendredi 7 avril, un **local ados (12-16 ans)** ouvrira ses portes. Il sera situé au pavillon des loisirs, à l'étage. Viens faire un tour avec tes amis pour t'amuser et développer des projets et des ateliers.

Nous souhaitons que ce lieu soit stimulant, enrichissant et agréable pour toi!

Activités diverses, jeux en gymnase, tournois sportifs, projets divers sont au rendez-vous!

Animateurs responsables : Myriam Dupont et Julien Landry

HORAIRE :

7-13-21-28 avril

4-5-12-19-26 mai

2-9-16 juin

HEURE : 18 h à 21 h

Les animateurs s'assurent du bon déroulement des activités et du respect des règlements. Chaque adolescent est responsable de ses allées et venues. Numéro de téléphone du local : 819 296-3062.



FÉLICITATIONS!

Nous désirons souligner la performance de Michaël Yergeau, athlète de 14 ans et résident d'Yamachiche, pour être allé aux Jeux du Québec en mars dernier à Alma, dans la discipline « badminton ». Celui-ci a terminé au 7^e rang dans le tournoi individuel sur 19 régions et au 5^e rang dans celui en équipe.

Bravo à Michaël Yergeau ainsi qu'à toute l'équipe de la Mauricie.

29^E ÉDITION DE LA SOIRÉE DES SOMMETS 2017

Nous désirons féliciter les entreprises Les Constructions Ferron et Le Vignoble et Domaine Beauchemin qui ont été honorées lors de la Soirée des Sommets de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé dont Les Constructions Ferron qui s'est méritée le prix dans la catégorie « *Entreprise de service* » et Le Vignoble et Domaine Beauchemin dans la catégorie « *Entreprise agricole spécialisée* ».

Félicitations aux lauréats!

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Lundi et mardi : 18 h à 20 h

Mercredi : 14 h à 20 h

Samedi : 9 h à 11 h



COMPTOIR VESTIMENTAIRE DE YAMACHICHE LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ!

Le Comptoir vestimentaire de Yamachiche ouvrira à nouveau ses portes tous les mercredis de 13 h à 18 h 30, au sous-sol de l'église.

Un nouvel aménagement a été mis à votre disposition afin d'obtenir une meilleure sélection de vêtements, de chaussures, de bottes, de literie, etc.

Tous les profits amassés sont remis au Coup de pouce alimentaire de Yamachiche pour l'achat de denrées.

HORAIRE D'ÉTÉ POUR LES REBUTS MÉNAGERS (DÉCHETS)

Nous vous avisons que l'horaire d'été de collecte de rebuts ménagers (déchets) débutera à partir du 1^{er} mai prochain.

Voici les dates de vos prochaines collectes de déchets pour les mois de mai et juin 2017.

MAI 2017

4 MAI 18 MAI
11 MAI 25 MAI

JUIN 2017

1 JUIN 22 JUIN
8 JUIN 29 JUIN
15 JUIN